

Numéro 1/00

JUIN 2000

LES FEMMES SANS-ABRI

En examinant la situation des femmes sans-abri, cet article tente de répondre aux questions suivantes :

Pourquoi sont-elles dans cette situation ? Comment y sont-elles arrivées ? Nous verrons que les causes sont multiples et variées.

Qu'ont-elles fait pour trouver une solution ? Existe-il des solutions ? Différents services essaient de les aider à résoudre leurs problèmes mais ces services ont aussi leurs propres limites.

Que faut-il faire pour éviter de telles situations ? Les femmes interrogées ne manquent pas d'idées pour améliorer leur situation et surtout pour éviter de se trouver dans une situation de sans-abri.

Les femmes sans-abri

Monique PELS - CEPS/Instead

LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES FEMMES SANS-ABRI

En 1998, les 18 institutions interrogées ont hébergé ou aidé 191 femmes. **69%** de ces femmes étaient âgées de 21 à 40 ans. Plus de la moitié sont luxembourgeoises (**56%**), 28% sont originaires de l'Union Européenne et 16% hors Union Européenne. Par rapport aux années précédentes (enquêtes réalisées en 1994, 1995 et 1996), cette répartition des femmes par nationalités reste quasi la même si ce n'est une très légère augmentation des femmes non luxembourgeoises issues de pays hors Union Européenne.

45% des femmes sont célibataires, 35% sont mariées, les veuves ne représentent qu'1% des femmes hébergées ou aidées. Les **2/3** d'entre elles ont au moins un enfant.

Le niveau de formation des femmes n'est pas élevé. **58%** ne dépassent pas le niveau primaire, mais 20% ont fait des études secondaires et 7% ont un diplôme d'études supérieures.

Au cours des cinq dernières années, le nombre de femmes hébergées dans les foyers et les centres d'accueil a sensiblement augmenté¹. Pour les années 1994, 1995 et 1996 une enquête réalisée auprès des centres d'accueil montre que le nombre de femmes hébergées a doublé au cours de cette période en passant de 80 à 160. Elles représentent actuellement plus de 46% de la population hébergée. De nombreuses demandes d'hébergement restent en suspens chaque année par manque de places dans les institutions bien que leur capacité d'accueil augmente.

Cette augmentation du nombre de femmes hébergées ou qui demandent un hébergement ne dévoile cependant qu'un aperçu du problème que nous appellerons la face "visible" ou "connue". Ces données ne concernent, en effet, que les femmes qui se sont adressées à un service d'accueil parce qu'elles en connaissaient l'existence. Ces femmes ont ainsi pu trouver une "solution transitoire" à leur problème.

Deux études, l'une quantitative, l'autre qualitative, mettent en évidence les aspects méconnus de cette réalité.

¹ Pour évaluer le nombre de sans-abri nous ne disposons que des données reprises dans les rapports d'activité des Centres et Foyers d'Accueil et il est difficile de les dénombrer avec exactitude parce que, d'une part, tous les sans-abris ne s'adressent pas à un centre d'accueil, et d'autre part, il peut y avoir double comptage, certains s'adressant à plusieurs centres au cours de la même année.

Près de la **moitié** se trouve sans emploi ou au chômage. Seulement 25% des femmes de l'échantillon ont une situation professionnelle, les autres sont dépendantes du système de la sécurité sociale ou de l'aide sociale (invalidité, maladie, mise au travail dans le cadre du RMG).

Le questionnaire a permis de distinguer les revenus au moment de l'arrivée à l'institution et ceux disponibles à la sortie.

A l'entrée, seulement **21%** des femmes bénéficient d'un salaire alors qu'à la sortie, ce taux a pratiquement doublé et atteint **41.5%**. Pour de nombreuses institutions, l'intégration sociale des femmes passe par une prise de conscience de l'importance du travail professionnel.

Pendant cette période, le séjour dans l'institution, le nombre de femmes qui touchent le RMG a aussi augmenté de 2% et le pourcentage de celles qui ne touchaient aucun revenu a diminué de moitié, en passant de 44.6% à 22.5%.

Une femme sur cinq quitte néanmoins le foyer ou l'institution sans revenu. Il s'agit en général de celles qui partent pour une destination inconnue (10%), qui retournent chez leur partenaire ou qui vont dans un autre foyer.

LES MODES ET LES MOTIFS D'ACCES AUX CENTRES D'HEBERGEMENT

Les différents services sociaux, et spécialement les Offices Sociaux des communes, ont servi d'intermédiaires entre les femmes et les institutions pour plus de **51%** d'entre elles. Elles se sont d'abord adressées à un service social avant de se présenter dans un centre ou un foyer d'accueil. Les autres sont venues de leur propre initiative (16%) ou ont été envoyées par la police (8.8%), par des amis ou la famille (9.2%). Enfin 13.5% sortent d'une clinique, en général, une clinique psychiatrique.

L'étude de l'origine du problème n'est pas aisée dans une étude quantitative. Les réponses peuvent être subjek-

Pour comprendre les résultats : L'analyse quantitative

La collecte des données, pour l'aspect quantitatif, a été réalisée à l'aide d'un questionnaire constitué principalement de questions fermées. Il a été envoyé à 20 institutions ayant dans leurs attributions l'aide ou l'hébergement des femmes en détresse ou sans-abri, et/ou des personnes en difficulté. Dix-huit services ont répondu ; ils ont hébergé ou aidé 191 femmes, taille de notre échantillon, et nous pouvons dresser un bilan des caractéristiques des femmes sans-abri.

tives et varier en fonction de la personne qui répond au questionnaire et de la personne qui attribue les différents codes aux réponses reçues. De plus, cette description ne peut pas tenir compte d'un éventuel cumul des difficultés rencontrées. Elle donne néanmoins un aperçu des différents problèmes, qui en s'accumulant ou en s'aggravant, peuvent conduire à une situation de "sans-abri".

Les motifs de séjours qui reviennent le plus souvent sont : "**se trouvent sans logement**" (30.5%) et "**partenaire violent**" (22.1%). Plus de la moitié des femmes se situent dans ces deux catégories. Les problèmes financiers (13.5%) peuvent occasionner une perte de logement. Une accumulation de dettes entraîne souvent des loyers non payés et un risque d'expulsion du logement. La catégorie des femmes qui ont des problèmes psychiatriques, de drogues ou d'alcool, représente 20% de la population étudiée. Certaines institutions sont d'ailleurs spécialisées pour apporter une aide plus spécifique, d'autres refusent les femmes qui ont des problèmes de cet ordre.

En quittant le foyer ou le centre d'accueil, **19%** des femmes louent un appartement privé et vivent de manière autonome ; 15% retournent

chez leur partenaire, 8% sont dans des appartements supervisés ou appartenant à Wunnengshëllef¹, 8% retournent dans leur famille ou chez des amis, les autres, soit 38%, demeurent dans un foyer (34% dans le même foyer et 4% dans un autre) et les autres (12%) sont partis pour une destination inconnue..

37% des femmes restent **plus d'un an** dans le même foyer. Ces séjours relativement longs pour plus d'un tiers des femmes peuvent trouver une explication dans le fait que les services effectuent un travail de réinsertion sociale et personnelle à plus ou moins long terme par des formations professionnelles, des mises au travail et des thérapies de groupe ou individuelles qui nécessitent beaucoup de temps. Les séjours moyens de 3 mois à 1 an concernent 28% des femmes ; les séjours courts en concernent 21% alors que les passages ou les dépannages de 1 à 7 jours représentent 14% des séjours.

Ces quelques données quantitatives permettent de mettre en évidence un certain nombre de caractéristiques des femmes hébergées dans les foyers ou centres d'accueil. Ces femmes présentent souvent des profils bien différents. Chacune a une histoire personnelle et il est difficile de dresser

¹ Wunnengshëllef a été initié en 1988 par un groupe de travail constitué d'associations dont une des activités était l'hébergement de personnes en situation d'exclusion sociale. Elle a pour but principal : "l'aide à la recherche d'un logement au profit des personnes majeures sortant des centres d'accueil, afin de permettre leur intégration sociale et leur insertion dans la vie professionnelle..."

Pour comprendre les résultats : L'analyse qualitative

Les données qualitatives ont été recueillies lors de 21 entretiens individuels ou de discussions en groupe avec des femmes qui ont vécu ou qui vivent encore des problèmes de logement. Elles ont accepté de parler ouvertement de leur expérience, des problèmes rencontrés, du chemin parcouru, de l'aide qu'elles ont cherchée, reçue, ou qu'elles cherchent encore.

L'analyse qualitative complète l'aspect quantitatif qui nous donne uniquement des renseignements sur les caractéristiques et les pourcentages des personnes concernées, mais les questions comme : " pourquoi sont-elles dans cette situation ? " " comment y sont-elles arrivées ? " " qu'ont-elles fait pour trouver une solution ? " " existe-t-il des solutions adaptées ? " " que faut-il faire pour éviter de telles situations ? "... restent en suspens. Cette partie nous dévoile quelques éléments de réponses et nous permet de mettre en évidence le processus et les événements qui peuvent conduire à la situation de sans-abri.

Le champ des femmes interrogées dépasse le cadre des foyers pour femmes en détresse. Ceux-ci sont évidemment largement représentés mais nous avons aussi rencontré des femmes d'autres foyers et services, à savoir les centres d'accueil pour personnes en difficulté, un service de rue, un centre de jour, un service de logement accompagné ou supervisé, un service de placement familial, afin d'avoir un large aperçu du problème et de la situation au Luxembourg.

une image type "des" femmes sans-abri. Celle-ci serait forcément réductrice.

LES EXPERIENCES DES FEMMES

Bien que les entretiens qualitatifs auprès de 21 femmes sans-abri n'aient pas un caractère représentatif au sens statistique, ils apportent une dimension supplémentaire à la compréhension du phénomène.

Les causes du phénomène

Les causes qui conduisent les femmes à une situation de sans-abri sont nombreuses. Il s'agit souvent d'une accumulation de difficultés personnelles et/ou familiales parmi lesquelles nous trouvons :

- l'inactivité professionnelle, cause indirecte
- les dépendances vis-à-vis de l'alcool et des drogues
- le prix des logements
- les dettes et les problèmes financiers
- la violence conjugale et familiale

L'inactivité professionnelle des femmes

L'inactivité professionnelle des femmes augmente le risque de se trouver sans-abri en cas de graves problèmes et freine le processus de leur intégration ou de leur réintégration dans la société. L'inactivité professionnelle conduit souvent à une dépendance financière due à l'absence de revenus personnels.

Au Luxembourg, ne pas exercer une activité professionnelle pour les femmes n'est pas seulement un problème personnel mais un fait de société encore ancré dans les mentalités. Ce phénomène a longtemps été favorisé par les politiques gouvernementales : rien n'encourageait les femmes à exercer une activité professionnelle ni à la reprendre, après un congé de maternité. Une réflexion de fond à ce sujet serait nécessaire afin d'encourager les femmes à s'intégrer dans le marché de l'emploi. Le Luxembourg est d'ailleurs le pays européen ayant le taux d'activité féminin le plus faible.

La grande majorité des femmes interrogées n'avaient pas de travail

lorsqu'elles vivaient en couple. Elles n'ont jamais travaillé ou bien elles ont arrêté de travailler lorsqu'elles ont eu un enfant. Cela ne leur posait aucun problème jusqu'au moment où elles ont décidé, ou ont été obligées, de quitter le domicile conjugal.

Le fait de ne pas avoir de travail a été le début de nombreux problèmes et difficultés. *"Je voulais quitter mon mari, mais sans ressources et sans travail que faire ?..."* *"La police m'a dit que je devais quitter mon mari ; j'étais en danger mais chaque fois qu'il me battait, je retournais à la maison, je n'avais rien, pas d'argent, pas de travail ; je ne savais pas où aller..."*

Ces témoignages montrent que les femmes sont obligées de subir la violence de leur mari parce qu'elles ne savent pas où aller. Effectivement, pour certaines d'entre elles, la seule solution pour échapper à cette violence est la rue ou un foyer. Impossible de chercher un logement sans travail et sans rentrées financières fixes.

Les responsables des associations et services sociaux considèrent l'**absence d'activité professionnelle** des femmes comme un problème très important.

La dépendance vis-à-vis de l'alcool et des drogues (cause et conséquences)

Pour oublier les problèmes, pour se sentir moins seules, la consommation d'alcool, de drogues ou de médicaments est un remède souvent utilisé. Les consommatrices entrent alors dans un engrenage difficile à contrôler et à bloquer. La dépendance s'installe, certaines parlent de dépendances chroniques et incontrôlables. Le traitement de la dépendance à l'alcool et aux drogues nécessite souvent une thérapie psychologique, ce qui amène d'autres dépendances. *"Toute ma vie a été une succession de dépendances. Cela a commencé avec la dépendance par rapport à mon beau-père (viol). Pour oublier cela à l'adolescence, j'ai pris de l'alcool et des drogues. Après le mariage, c'était la dépendance par rapport à mon mari violent. Pour essayer de m'en sortir, j'ai suivi plusieurs thérapies qui ont entraîné une dépendance à l'égard du psychiatre, sans oublier la dépendance vis-à-vis des services sociaux. Je dépends toujours d'un service social. Je ne sais pas si un jour je serai autonome..."*

Aux problèmes d'alcool et de drogues s'ajoutent souvent d'autres problèmes comme la solitude, la perte du travail, la dépression avec tentative de suicide, l'hospitalisation avec perte de logement, les dettes, la rupture familiale ou conjugale, etc.

Le prix des logements

Le manque évident de logements à prix modérés et faibles est un fait unanimement reconnu dans le pays, tant par les autorités que par les associations et les candidats locataires. La pénurie de logements existe surtout au niveau du logement social locatif. Près de 1.000 demandes restent chaque année en suspens. Le paiement de la caution locative (souvent 2 ou 3 mois de loyer) est aussi un obstacle de taille dans la recherche d'un logement.

L'association Wunnengshëllef a décidé le 17 décembre 1999 de mettre en place un projet pilote de garantie locative qui permettra aux personnes qui n'ont pas la possibilité de payer la

caution d'obtenir la somme demandée afin de trouver un logement. Les modalités d'application sont en cours d'élaboration.

Les dettes et les problèmes financiers

L'accumulation de dettes et le non paiement du loyer aboutissent généralement à une expulsion du logement.

L'addition de plusieurs problèmes tels que la mésentente conjugale, l'alcoolisme, la perte d'un travail...amène souvent des difficultés financières avec dettes et endettement excessif.

La violence conjugale, familiale et sexuelle

Une femme sur cinq, aidée ou hébergée par les centres d'accueil, a été victime de violence conjugale, familiale ou sexuelle. Nous retrouvons la même proportion au niveau des femmes qui ont accepté de nous raconter leur histoire et leur vécu.

Ces femmes quittent souvent, voire toujours, leur logement dans l'urgence. Elles doivent sauver leur intégrité physique, ou leur vie et celle de leur(s) enfant(s): *"La police m'a dit: vous êtes en danger, vous ne pouvez plus rester chez vous, votre vie est en danger, vous ne pouvez plus retourner chez vous..." "Il avait dépassé l'imaginable, toutes les limites. En sortant de la clinique, je ne pouvais plus retourner chez moi, il fallait trouver une autre solution..."*

En cas de violence conjugale, les femmes éprouvent beaucoup de difficultés pour tout quitter.

Ne plus rien avoir, se retrouver dans un foyer ou même dans la rue alors qu'elles sont les victimes est une réalité difficile à admettre. Elles doivent tout laisser dans l'urgence, même leurs objets personnels, leurs vêtements et arrivent au foyer complètement démunies.

En général, elles retournent plusieurs fois chez elles, elles sont prêtes à faire encore confiance à leur partenaire avant de prendre une décision

définitive: *"Pour échapper aux coups et aux violences de mon mari, je me suis réfugiée à la police et c'est un officier de police qui m'a emmenée au foyer. Je n'avais plus rien, j'ai tout laissé et lorsque j'ai voulu aller chercher mes affaires, mon mari avait tout détruit ou déchiré, il ne me restait plus rien..."*

De la rue aux centres d'accueil

Pour les femmes que nous avons rencontrées, trois solutions s'offraient à elles: la rue, l'hôpital psychiatrique ou un centre d'accueil.

La rue

Six femmes parmi les 21 interrogées se sont retrouvées pendant un laps de temps plus ou moins long **dans la rue** avant de s'adresser à un foyer ou à un centre d'accueil.

La période vécue dans la rue a été pour chacune d'elle une expérience très pénible tant du point de vue moral que physique: *"Les blessures morales sont aussi douloureuses et plus difficiles à guérir que les blessures physiques..."*

Le manque d'information ou les informations incorrectes font que les femmes se trouvent très démunies: *"Dans la rue, on ne sait pas à qui s'adresser pour avoir de l'aide. On est tellement mal, dévalorisée, abaissée que l'on croit que personne ne va vous écouter ou vous aider..."*

Satisfaire les besoins élémentaires, comme manger, dormir, se laver, pose problème. Elles ont toutes eu faim et ont souffert d'un manque d'hygiène: *"J'ai continué à travailler pendant 10 jours, mais quand vous n'avez pas mangé, quand vous ne savez pas où aller pour vous laver et vous changer, ce n'est pas possible de travailler..." " Ne pas me laver était très dur. J'allais aux toilettes publiques mais quand vous n'avez plus de linge propre cela ne sert à rien..."*

L'hôpital psychiatrique

L'hôpital psychiatrique peut être une alternative pour ne pas se retrouver

dans la rue.

"L'hôpital a été une étape mais en sortant de l'hôpital, je ne savais pas où aller, alors je suis allée dans un foyer..." "Je devais soigner ma dépression suite à tous mes problèmes..."

Les centres d'accueil

Différents types de foyers

accueillent les femmes sans-abri : le foyer de nuit, les centres d'accueil pour personnes en difficulté, les foyers pour femmes en détresse.

* Le foyer de nuit

D'après les expériences des femmes interrogées, seules les femmes dans la rue s'adressent au foyer de nuit. Les autres essaient d'être admises directement dans un centre ou un foyer d'accueil. Après un séjour plus ou moins long dans la rue, elles franchissent un passage souvent difficile et s'adressent au foyer de nuit : *"Je ne savais pas ce qui existait. A lagare, on m'a parlé du Foyer mais je ne le connaissais pas..." "Lorsque je suis allée pour la première fois au Foyer, il n'y avait plus de place et de plus il y avait beaucoup d'alcooliques et de drogués, ce qui m'a fait hésiter plusieurs jours avant d'y retourner..."*

Ce foyer est déjà une étape. Elles ont un repas chaud, elles peuvent se laver et enfin elles peuvent dormir dans un lit à l'abri des intempéries : *"J'ai dormi dehors par moins 10 degrés en étant enceinte. Le Foyer de nuit m'a permis de me refaire une santé..."*

Elles ont aussi à nouveau des contacts sociaux. Un service social est à leur disposition. Il les renseigne sur leurs droits et les aide à effectuer les démarches nécessaires. Avec leur accord, il les oriente vers un centre d'accueil, un foyer pour femmes, une maison de resocialisation ou d'autres services. La durée maximale des séjours au Foyer de nuit pour les femmes interrogées est de 15 jours. Pour certaines, une solution différente a été trouvée en moins de deux semaines.

* Les centres d'accueil et les foyers pour femmes en détresse

Les autres foyers accueillent les femmes qui doivent quitter leur logement pour différentes raisons notamment suite à une expulsion du logement.

Les questions posées au moment d'une expulsion sont nombreuses : Où aller ? Que faire ? Que vont devenir les enfants ?

Il est évident qu'une expulsion d'un logement ne se décide pas du jour au lendemain. La procédure doit être respectée et elle peut être longue. Elle devrait permettre aux locataires expulsés de chercher et de trouver un autre logement. Mais pour les personnes qui nous intéressent, les logements sont trop chers¹ pour leur maigre budget et après le paiement des autres dettes, il ne reste pas grand chose :

"Les loyers sont beaucoup trop chers. J'ai essayé de trouver un logement moins cher mais ce n'est pas possible..."

Elles n'ont plus la force physique et morale nécessaire pour se battre et éviter une expulsion : *"J'étais tellement déprimée ; je ne me suis même pas présentée au Tribunal. Maintenant, je me rends compte que c'était une erreur..."*

Le manque d'information, ainsi que les informations incorrectes qui circulent sont aussi des éléments importants dans le parcours des intéressées : *"Les foyers ont souvent une étiquette négative tout à fait injustifiée, mais quand on ne connaît pas, on ne le sait pas. On ne sait que ce qu'on entend. Je ne voulais pas y aller. J'ai vraiment attendu l'extrême limite, j'en avais plus d'autre possibilité ni le choix, alors que l'aide que j'y ai reçue était très précieuse et indispensable..."*

Certaines femmes n'ont pas le choix, le foyer d'accueil leur est imposé pour éviter le placement des enfants : *"L'assistante sociale m'a dit : vous allez dans un foyer avec votre fils ou bien il sera placé. A ce moment-là je n'ai plus hésité, je suis allée le jour même et je ne l'ai jamais regretté..."*

Des avis partagés par rapport aux centres d'accueil

Trois aspects ont été relevés lors des entretiens :

Les aspects positifs (réponses apportées par les foyers et services).

Les limites des services.

Les aspects négatifs (problèmes par rapport aux foyers ou centres d'accueil).

Les réponses apportées par les foyers et services

Les services rendus par les foyers ou autres institutions sont très nombreux et, en général très appréciés par les usagers :

Trouver un toit pour la nuit (foyer de nuit ou autres foyers), avoir la possibilité de faire sa toilette, manger et dormir.

Rencontrer d'autres femmes qui vivent les mêmes problèmes. La possibilité de partager ses problèmes et expériences, surtout en cas de "crise", permet d'avancer grâce aux contacts avec d'autres personnes ayant soit les mêmes problèmes, soit des problèmes différents, plus ou moins graves.

Trouver une aide psycho-sociale et personnelle indispensable pour se refaire une santé morale et physique : *"On m'a aidée à devenir une personne, à exister, à devenir quelqu'un..."*

Etre aidée pour la gestion du budget est très apprécié. Sans cette aide, les dettes ne seraient sans doute pas payées : *"Depuis que je suis au foyer, j'ai remboursé les 2/3 de mes dettes. C'est ici qu'on m'a aidée à le faire. Seule, je ne l'aurais pas fait..."*

Etre aidée dans les démarches administratives est indispensable pour recouvrer les droits sociaux souvent perdus ou méconnus, et obtenir des informations exactes et précises au sujet des différents droits et aides possibles (RMG, recherche d'un travail, pos-

¹ cf. document sur l'endettement où l'on dit que pour des revenus très faibles, le loyer pose déjà d'énormes problèmes. Voir PSELL 111, "L'endettement des ménages au Luxembourg en 1996", B. GAILLY (1998).

sibilité de formation...) : *"Je ne savais pas que j'avais droit au RMG..."*

Trouver un soutien important en cas de solitude : *"Il y a toujours quelqu'un à qui parler..."*

Bénéficier d'un suivi après la sortie de l'institution est considéré comme très important afin de ne pas se retrouver seule face à d'autres problèmes : *"L'assistante sociale du foyer vient régulièrement et je l'attends toujours avec impatience. Je sais aussi que je peux prendre contact avec elle à tout moment..."*

Renforcer l'action préventive de certains services par la prise en charge de la famille permettrait sans doute d'intervenir avant l'engrenage vers de réels problèmes de logement. Les aider à obtenir un logement social ou un appartement à Wunnengshëllef peut éviter un séjour dans un foyer ou, dans le cas extrême, la rue. Une mère de famille nous a dit : *"Je ne regretterai jamais. Je ne dirai que des éloges à propos du foyer, que du positif mais il faut accepter la vie en groupe et les contraintes d'un règlement"*.

Limites des services

Les services d'aide sont limités dans leur action sur plusieurs points :

Les critères et conditions. Les services doivent toujours respecter certains critères et conditions imposés par les pouvoirs subsidiaires. Ces critères et conditions sont plus ou moins flexibles, et ne leur permettent pas toujours de s'adapter aux besoins spécifiques des femmes.

La langue. Les femmes d'origine étrangère sont souvent exclues des foyers ou des services parce qu'elles ne savent pas se faire comprendre. La régularisation administrative de la situation des femmes immigrées est pourtant très importante. Sans papiers, sans résidence, rien n'est possible.

Les problèmes juridiques. Le manque de connaissance dans le domaine juridique de la part des femmes, et parfois même du personnel des services d'aide pose problème. Tout ce qui est administratif est trop complexe.

Le travail à court terme. La majorité des services travaille à court terme ou, au mieux, à moyen terme mais il est difficile, sinon impossible, de faire autrement.

Les problèmes mentaux ou psychiatriques. Il est difficile de trouver une solution pour les femmes qui ont des problèmes mentaux ou psychiatriques. Il est tout aussi difficile de faire des projets avec et pour elles. Il faut les orienter vers des services plus spécialisés. Ces services spécialisés ne sont pas assez nombreux et, en général, n'acceptent pas les enfants.

Les problèmes par rapport aux foyers ou centres d'accueil

Le manque de places dans les foyers. L'étude quantitative le démontre également : le nombre de places disponibles augmente chaque année, mais la demande reste supérieure à l'offre.

Un manque de coordination et de collaboration entre les différents services a été relevé à plusieurs reprises : *"Ils ne travaillent pas ensemble, c'est chacun pour soi..."*

Les femmes qui n'ont jamais eu de contact avec les services sociaux vivent difficilement le fait d'être considérées comme des "cas sociaux" et d'avoir une étiquette de personnes assistées. *"C'est difficile d'être considérée comme un cas social, de porter cette étiquette..."*

Certaines femmes ont le **sentiment de ne pas être suffisamment aidées.** Elles attendent plus de l'aide sociale et publique. Elles croyaient obtenir un logement du Fonds du Logement ou de la commune sans difficulté et sans délai d'attente. Trouver du travail leur semblait plus facile aussi. Elles se disent déçues par le système d'aide mis

en place et par certains services sociaux. *"J'espérais au moins obtenir une aide de la commune mais l'assistante sociale dit qu'elle ne peut rien faire pour moi. Heureusement que je suis au foyer..."* Au Fonds du Logement, ils restent bloqués et se retranchent derrière le règlement..."

Le jugement de l'entourage et de la société. C'est un jugement qui peut porter préjudice et qui fait très mal : *"Se sentir juger est souvent intolérable. Ce qui est dur, c'est le regard des autres, le jugement que l'on sent dans le regard..."*

La solitude, le manque de contacts. *"La société est beaucoup trop institutionnalisée, nous manquons de contacts spontanés et naturels..."* Isolement, solitude, aucun contact social sont des termes souvent utilisés même lorsqu'elles sont hébergées dans un foyer : *"On se sent vraiment seule, même quand on est plusieurs..."*

L'adaptation dans un foyer s'avère parfois difficile, même pour celles qui trouvent que c'était la seule et la meilleure solution pour elles. Le respect d'un règlement, la vie communautaire, le manque d'espace posent parfois problème. *"Être obligée de prévenir avant de sortir le soir, c'est difficile à mon âge..."* *"La vie en communauté a du bon, on a toujours quelqu'un à qui parler mais il existe aussi des contraintes qu'il faut accepter..."*

Les femmes sans enfant ne trouvent pas toujours leur place dans un foyer pour femmes en détresse. Les femmes sans enfant n'ont pas les mêmes problèmes et besoins que celles qui ont des enfants. Elles disent avoir besoin d'un autre type d'aide, d'une meilleure écoute, par exemple, et ne trouvent pas toujours ce qu'elles attendent : *"Je vais d'ailleurs essayer de quitter le foyer le plus rapidement possible. Je le trouve bien pour accueillir les femmes dans le besoin qui ont des enfants mais mes besoins ne sont pas les mêmes et je ne trouve pas de réponse aux miens. Je ne sais pas s'il existe un foyer qui réponde à mes besoins..."* *"Je cherche une vraie réponse à mes problèmes, mais je ne la trouve pas..."*

Des projets personnels mais difficiles à réaliser...

Les problèmes personnels à résoudre

Les difficultés rencontrées pour trouver un logement sont très nombreuses et parfois insurmontables : les logements sont trop chers et les cautions à payer trop élevées. Il manque cruellement de logements sociaux. Il existe une liste d'attente de près de 1.000 demandes. Certaines personnes sont inscrites depuis deux ans sans obtenir satisfaction. Elles doivent souvent prolonger leur séjour dans les foyers ou les logements provisoires tels que Wunnengshëllef ce qui ne constitue qu'une solution d'attente et retarde d'autant leur réintégration sociale.

L'âge et la nationalité. Les jeunes filles ou jeunes femmes de moins de 30 ans n'avaient pas droit au RMG. Il en était de même pour celles qui habitaient au Luxembourg depuis moins de 10 ans. Elles pouvaient être hébergées dans un foyer et recevoir un peu d'argent de poche (généralement 1.000 Luf par mois). Ces conditions d'octroi du RMG posaient beaucoup de problèmes et ont été supprimées par la nouvelle loi du 29 avril 1999 (Mémorial A-60) mise en application à partir du 1^{er} mars 2000.

Les difficultés à trouver un emploi résultent souvent, pour beaucoup de femmes, d'un manque de formation initiale. Généralement, une remise à jour de la formation et/ou une formation supplémentaire seront nécessaires pour trouver du travail. La plupart de celles qui travaillent ne gagnent que le salaire social minimum, salaire qui ne leur permet pas de trouver aisément un logement adapté. *"Je suis inscrite à une formation d'aide sanitaire. C'est ce que j'ai toujours voulu faire. Je trouverai plus facilement du travail..."* *"Avec mon salaire, je ne pourrai jamais payer un loyer et les frais de garde de mon fils. Que me restera-t-il après pour vivre?..."*

Difficulté, voire impossibilité, de réaliser ses projets. Elles font de nombreux projets mais se rendent compte qu'il est difficile de les réaliser. Trouver du travail et un logement font toujours partie de leurs projets mais nous avons déjà vu combien il est difficile de trouver tant un travail qu'un logement.

Les projets des femmes rencontrées

Pratiquement toutes les femmes rencontrées ont la tête pleine de projets. Elles veulent s'en sortir, mais un bon nombre d'entre elles se rend bien compte que la réalisation de leurs projets reste souvent une utopie, un rêve ou du moins un travail long et difficile.

Les souhaits exprimés pour réaliser leurs projets sont :

Apprendre à vivre sans l'aide des institutions et des services sociaux, c'est-à-dire trouver ou retrouver une autonomie, une indépendance financière et personnelle. Elles ne veulent pas prendre l'habitude de retourner au foyer au moindre problème de peur d'être dépendantes. Elles ont conscience que le recours aux institutions est une solution de facilité et provisoire, où l'on y trouve toujours quelqu'un à qui parler.

Trouver du travail, un logement pas trop cher ou obtenir un logement de Wunnengshëllef ou du Fonds du Logement. Ces éléments leur permettraient sans doute de reconstituer une famille désunie par les difficultés antérieures.

Changer sa façon de vivre, avoir d'autres priorités, vivre autrement, ne plus vivre uniquement pour et en fonction des enfants mais aussi pour elles-mêmes.

Acheter un appartement (la location coûte trop cher) dont le remboursement du prêt serait inférieur au prix du loyer. Les banques n'accordent cependant pas de prêts aux personnes qui ne gagnent que le salaire social minimum sans la caution d'un aval.

Propositions des femmes

Les femmes ne manquent pas d'idées pour améliorer leur situation et celles des femmes qui auront à vivre leur parcours.

Informez les femmes, surtout les jeunes, de leurs droits, des possibilités d'aide, des différents services sociaux existants en organisant une campagne d'information. Il s'agirait de fournir des informations exactes et précises et non approximatives ou générales. Elles seraient sensibles à l'organisation de campagnes d'information au sujet des services d'aide et des foyers afin d'exposer des informations objectives et positives permettant d'effacer l'image négative que l'on donne en général des foyers et des centres d'accueil : *"Tout le monde devrait connaître l'existence de ces services, leurs objectifs, leur fonctionnement et tout ce qu'ils peuvent apporter aux femmes en difficulté..."* *"L'information circule à l'intérieur des foyers mais elle n'atteint pas le public à l'extérieur. Il faudrait que l'information sorte. Il y a des femmes qui ne connaissent pas leurs droits, ne connaissent pas les services, ne savent pas où aller et à qui s'adresser. Les femmes battues ne savent pas non plus qu'elles pourraient vivre autrement et se refaire une autre vie. Elles vivent dans la peur et ne connaissent rien d'autre. Elles ont peur de parler parce qu'elles ne savent pas qu'elles peuvent être aidées..."*

Construire des logements bon marché, plus petits et moins luxueux que ceux construits actuellement par le Fonds du Logement.

Le Fonds du Logement devrait également tenir compte des dettes dans le calcul du loyer et dans les conditions d'octroi d'un logement ; et donner une réelle priorité aux familles monoparentales.

Instaurer une allocation de logement ou une aide au loyer pour les familles qui ne touchent que le salaire social minimum. Cette allocation serait semblable à celle accordée aux personnes qui touchent le RMG.

Donner à chacune la chance de trouver du travail en développant les aides à l'embauche et les formations : *"Le travail aide à résoudre de nombreux problèmes. Avec un revenu on trouve plus facilement un logement. Avec du travail, on sort de chez soi, on a des contacts sociaux, on se sent valorisée. Il permet de regarder devant soi et non plus derrière soi..."*

Aider davantage les familles monoparentales. Elles sont parfois oubliées alors qu'elles devraient être entendues, écoutées et aidées. Cela leur éviterait d'avoir mauvaise conscience et de culpabiliser : *"Nous ne voulons pas devenir les "chouchou" du gouvernement, nous voulons seulement que l'on tienne compte de nous, que l'on se rende compte de notre existence..."*

Laisser les femmes prendre leur temps. Certains foyers fixent des délais de séjour alors que chaque femme avance à son rythme. Prendre son temps, avancer à son rythme, ne pas aller trop vite semble important pour ne pas se retrouver dans la même situation.

Deux de ces propositions sont reprises par des organismes publics ou privés :

L'octroi d'une allocation de loyer est également une revendication de nombreuses associations, mais aussi une suggestion et une recommandation du Conseil Economique et Social.

Des campagnes d'informations contre la violence conjugale et familiale sont régulièrement organisées par le Ministère de la Promotion Féminine et certaines associations. Ces campagnes doivent être étendues à un public plus large et aborder d'autres thèmes que la violence. Elles devraient donner une information sur l'existence des services et foyers, indiquer leurs objectifs et leur fonctionnement et être diffusées le plus largement possible.

A côté des femmes hébergées ou aidées par les services existants, il y a celles qui sont dans la rue pendant plusieurs semaines, ne sachant ni où aller ni à qui demander de l'aide. Elles sont souvent physiquement ou

mentalement incapables de trouver ou même de chercher une solution.

Il y a aussi les femmes qui sont mal logées, qui habitent dans une maison sans confort, voire insalubre, ou dans un logement trop petit.

Enfin, il y a celles qui restent chez elles et qui subissent quotidiennement l'enfer de la violence parce qu'elles ne savent pas où aller si elles quittent le domicile, ou parce qu'elles sont psychologiquement incapables de réagir et de se prendre en charge.

Toutes ces situations n'apparaissent ni dans les statistiques, ni dans les chiffres recueillis auprès des différentes institutions.

Cette étude, conduite cette année dans le cadre d'un projet européen, devrait être poursuivie et approfondie au niveau national et ce pour tous les sans-abri. On disposerait ainsi d'une évaluation annuelle de la situation des sans-abri qui permettrait une analyse de l'évolution du phénomène dans le but d'apporter des réponses appropriées et de le réduire au maximum.

LISTE DES FOYERS ET DES SERVICES PRESENTES DANS L'ENQUETE QUALITATIVE ET NOMBRE DE FEMMES INTERROGÉES

Foyer Paula Bové (foyer pour femmes) : 2 femmes
Foyer Sud " Fraen am Nout " (foyer pour femmes) : 2 femmes
Foyer de l'entraide (centre d'accueil mixte) : 3 femmes
La Roseraie (centre d'accueil mixte) : 3 femmes
Logement deuxième phase Foyer Sud (foyer pour femmes) : 1 femme
Maison Porte Ouverte (foyer pour femmes) : 2 femmes
Maison de Resocialisation (centre d'accueil mixte) : 1 femme
Placement Familial (service de placement) : 1 femme
Stemm vun der Stroos (service ouvert de jour) : 2 femmes
Wunnengshëllef (logements encadrés) : 4 femmes dont le suivi a été assuré par : Foyer Paula Bové (1 femme), Placement Familial (1 femme), Fraenhaus (2 femmes)

Il faut préciser que cinq femmes sont passées au Foyer Ulysse (foyer de nuit) avant d'être prises en charge par d'autres services.